

Circuit collégial 2004-2005

Pour l'admission de 2005-2006



Décroche
tes **rêves**

Québec 

Circuit collégial 2004-2005



La publication annuelle du ministère de l'Éducation « **Circuit collégial** » a pour but premier d'informer les élèves du secondaire et du collégial des programmes menant à un diplôme d'études collégiales offerts par chaque établissement. Elle présente également des renseignements portant sur les formalités et conditions d'admission à un programme d'études et sur l'aide financière aux études.

Ce document est disponible dans le site internet du ministère de l'Éducation à l'adresse : <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup>



Information à jour au 30 juin 2004

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation 2004 — 04-00367

ISBN 2-550-42966-4

Code CUISEP 813-200 CO

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 2004

- La brochure *Circuit collégial 2004-2005* est sous la rubrique « **Collégial — Études collégiales** ».
- Les autorisations et la description des programmes sont sous la rubrique « **Collégial — Programmes d'études** ».
- Sous la rubrique « **Collégial — Données et statistiques** » se trouve *La relance au collégial* relative au placement des diplômées et diplômés.

Table des matières

Un collège, c'est...	1
Le système d'enseignement au Québec	1
L'admission	2
La durée des études	3
Les programmes d'études	3
Du plan de cours au diplôme	4
Le coût des études	4
L'aide financière aux études	5
Les programmes d'études préuniversitaires	6
Les programmes d'études techniques autorisés dans les cégeps (liste numérique par secteurs)	7
Les programmes d'études techniques autorisés ailleurs que dans les cégeps (liste numérique par secteurs)	14
Liste alphabétique des programmes d'études techniques	17
Les établissements d'enseignement collégial	19
Pour en savoir plus	22

Un collège, c'est...

... un établissement d'enseignement

Dans le système scolaire québécois, le collège est le premier lieu de formation non obligatoire et les choix de formation y sont personnels.

Au collégial, les programmes d'études préuniversitaires côtoient les programmes d'études techniques. Les premiers préparent aux études universitaires, alors que les seconds sont conçus en fonction du marché du travail.

Toutefois, la formation technique peut aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis.

... un milieu de vie

En plus d'être un endroit où s'acquièrent des connaissances, le collège constitue un milieu fort enrichissant : les activités socioculturelles, artistiques, sportives et communautaires proposées aux élèves favorisent leur épanouissement intellectuel, affectif, social et physique.

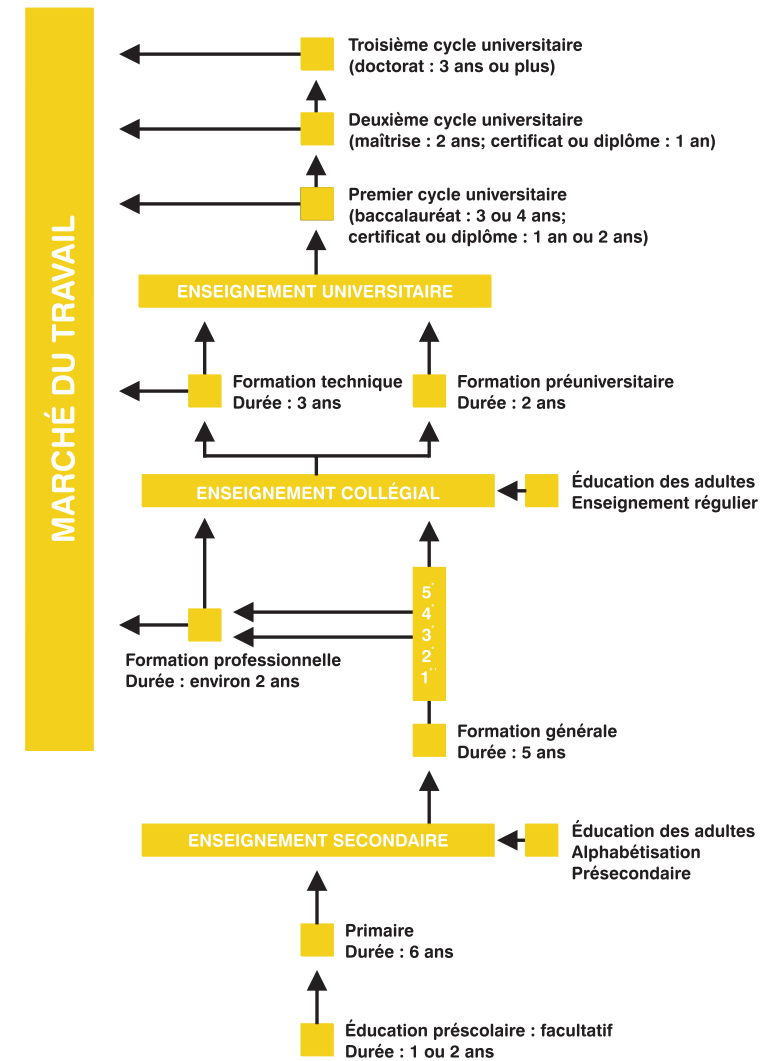
Chaque établissement s'est doté de services d'orientation, d'information scolaire et professionnelle, de placement, d'animation socioculturelle, d'aide pédagogique individuelle, etc. Toutes ces structures permettent de bien répondre aux besoins personnels et collectifs des élèves, facilitant ainsi leur cheminement scolaire.

Les élèves y trouvent également toute une gamme de services pour répondre à leurs différents besoins : la participation et l'engagement des élèves sont ainsi sollicités par l'association des élèves, la radio, le journal ou encore les clubs scientifiques, écologiques ou autres.

Les collèges ont éliminé les barrières architecturales de leurs édifices, devenant ainsi accessibles aux élèves ayant des handicaps moteurs. En outre, les collèges offrent des services pédagogiques et parapédagogiques aux personnes ayant une déficience auditive, visuelle ou motrice.

De nombreux collèges mettent des résidences à la disposition de leurs élèves. Il faut toutefois vérifier auprès du collège si la résidence accueille aussi bien les garçons que les filles. On trouvera la liste des établissements d'enseignement collégial et leurs coordonnées aux pages 19, 20 et 21.

Le système d'enseignement au Québec



Quand, où et comment?

La demande d'admission dans un établissement d'enseignement collégial gagne à être précédée d'une démarche de réflexion. Il est important que l'élève prenne le temps d'explorer les différents programmes offerts, de s'informer des débouchés possibles sur le marché du travail, d'évaluer ses propres capacités et de mesurer les conséquences de ses choix. On trouvera à la page 21 des suggestions de personnes à consulter et de services avec lesquels on peut communiquer pour faciliter cette démarche.

Il est possible de s'inscrire au collégial sans choisir immédiatement un programme d'études. L'élève est inscrit à une session d'accueil et d'intégration où on lui offre des cours communs à tous les programmes, des activités d'orientation, des cours de mise à niveau, etc.

Après avoir pris la décision de s'inscrire au collégial, l'élève doit remplir les formalités nécessaires à son admission.

La demande doit être faite :

- avant le 1^{er} MARS pour la session d'automne;
- avant le 1^{er} NOVEMBRE pour la session d'hiver.

L'élève doit remplir le formulaire prévu à cet effet et y joindre toutes les pièces qui sont exigées.

Des formulaires d'admission se trouvent au centre d'information scolaire et professionnelle de toute école secondaire. Ils sont aussi distribués par les collèges et par les trois services régionaux d'admission qui regroupent les cégeps des régions de Montréal, de Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Pour les collèges qui font partie d'un service régional d'admission (voir la liste de la page 21), c'est au service régional qu'il faut faire parvenir la demande d'admission. Pour un collège qui n'est pas affilié à un tel service, la demande d'admission doit être envoyée directement au collège choisi. Dans le cas des établissements privés, la demande d'admission doit toujours être envoyée directement au collège.

Les coordonnées des services régionaux d'admission sont les suivantes :

- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)
C.P. 11028
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
Tél. : (514) 271-2454
Cégéphone : (514) 271-1124 ou (514) 271-2454
Site Internet : <http://www.sram.qc.ca>
- Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ)
1096, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec) G1V 3V9
Tél. : (418) 659-4873
Site Internet : <http://www.sraq.qc.ca>
- Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SRAS)
2110, rue Gilbert
Jonquière (Québec) G7S 4R8
Tél. : (418) 548-7191
Courrier électronique : sras@pop.risq.qc.ca
Site Internet : <http://www.sras.qc.ca>

Les conditions d'admission : un diplôme du secondaire

En conformité avec le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), pour être admis à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales, il faut être titulaire du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles décerné par le ministre de l'Éducation.

- 1 Les élèves qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires ou le diplôme d'études professionnelles *après* le 31 mai 1997 doivent en outre avoir réussi les cours suivants :
 - histoire de 4^e secondaire;
 - sciences physiques de 4^e secondaire;
 - langue d'enseignement de 5^e secondaire;
 - langue seconde de 5^e secondaire;
 - mathématiques de 5^e secondaire ou un cours de mathématiques de 4^e secondaire déterminé par le ministre et dont les objectifs présentent un niveau de difficulté comparable (426 et 436).

- 2 Les élèves qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires ou le diplôme d'études professionnelles *le* ou *avant* le 31 mai 1997 doivent :
 - être titulaires d'un diplôme d'études secondaires;
 - ou
 - être titulaires d'un diplôme d'études professionnelles et avoir réussi les cours de langue maternelle et de langue seconde de 5^e secondaire.

Ces élèves sont soumis à des conditions particulières d'admission supplémentaires pour les programmes 153.A0, 153.B0, 153.C0, 153.D0, 190.A0, 310.A0, 310.03, 414.A0 et 430.02.
- 3 Une personne titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) peut aussi être admissible aux études collégiales, à certains programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC), désignés par le ministre et aux conditions qu'il détermine, de façon à assurer une continuité de formation.

... des conditions particulières d'admission

Pour certains programmes d'études collégiales, on exige aussi que des cours précis aient été réussis au secondaire (par exemple, des cours de mathématiques, de physique ou de chimie) : il s'agit des **conditions particulières d'admission**, dont on précise la nature à la page 6, pour les études préuniversitaires, et dans les tableaux des pages 7 à 16, pour la formation technique. Par contre, pour un certain nombre de programmes d'études collégiales, aucune condition particulière d'admission n'est exigée.

... d'autres conditions

Par règlement, les collèges peuvent aussi déterminer que certaines conditions particulières s'appliquent à tel ou tel programme. C'est notamment le cas lorsque le nombre de places est limité (on parle alors d'admission contingente à certains programmes). À titre d'exemple, ces conditions pourraient être :

- la priorité donnée aux élèves sortants du secondaire;
- l'excellence du dossier scolaire;
- les résultats d'une entrevue ou d'un test;
- la priorité aux élèves de la région;
- la tenue d'un examen médical.

Ces conditions ne doivent toutefois pas avoir pour effet d'exiger la réussite d'autres cours du secondaire que ceux exigés à titre de conditions générales et particulières d'admission établies par le ministre. Il est à noter qu'un collège peut admettre une personne qui possède une formation qu'il juge équivalente.

La durée des études

L'année scolaire est la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 juin. Elle comprend généralement deux sessions, celle d'automne et celle d'hiver, comportant chacune un minimum de 82 jours d'enseignement, y compris la période des examens. En règle générale, l'élève peut s'inscrire à sept cours et il doit suivre au moins quatre cours (ou 180 périodes de cours) pour être considéré comme inscrit à temps plein.

Le collège peut organiser d'autres sessions de plus courte durée, dont la session d'été. Celle-ci peut permettre notamment à l'élève de reprendre des cours qu'il a échoués ou encore de terminer plus rapidement son programme d'études.

Les programmes d'études préuniversitaires durent normalement deux ans (quatre sessions). Ceux de la formation technique demandent généralement trois ans d'études (six sessions).

En plus de ces programmes menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), les collèges offrent des programmes de plus courte durée, qui permettent d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC). Ces programmes s'adressent aux adultes et ne sont généralement pas accessibles aux jeunes qui viennent de terminer leurs études secondaires. Cependant, des programmes désignés par le ministre sont accessibles à certains types d'élèves en particulier, dès la fin des études secondaires.

L'élève peut changer de programme en cours de route; il doit alors faire appel, dans son collège, à un responsable de l'aide pédagogique individuelle.

Les programmes d'études

Un programme, c'est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés. Chaque programme comprend des composantes de formation générale et une composante de formation spécifique.

Les composantes de formation générale

Depuis l'année scolaire 1994-1995, pour tous les programmes conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales, la formation générale comprend trois composantes :

- la formation générale commune à tous les programmes, totalisant 16 2/3 unités : langue d'enseignement et littérature (7 1/3 unités), philosophie ou *humanities* (4 1/3 unités), éducation physique (3 unités), langue seconde (2 unités);
- la formation générale propre au programme d'études choisi, totalisant 6 unités : langue d'enseignement et littérature (2 unités), philosophie ou *humanities* (2 unités), langue seconde (2 unités);
- la formation générale complémentaire, totalisant 4 unités des éléments de formation parmi les domaines suivants : sciences humaines, culture scientifique et technologique, langue moderne, langage mathématique et informatique, art et esthétique.

Que comprend un programme d'études préuniversitaires?

En plus des composantes de formation générale, un programme d'études préuniversitaires comprend une composante spécifique au programme choisi.

En Sciences de la nature, en Musique et en Arts plastiques, cette composante spécifique est de 32 unités; en Sciences humaines, elle se situe entre 30 et 31 1/3 unités; en Arts et lettres et en Danse, elle est de 28 unités; en Sciences, lettres et arts, elle est de 36 2/3 ou 38 unités; en Histoire et civilisation, elle se situe entre 34 et 35 1/3 unités.

Une unité correspond à 45 heures d'activités d'apprentissage, qui comprennent les cours théoriques, les travaux pratiques et le travail personnel.

Que comprend un programme d'études techniques?

En plus des composantes de formation générale, un programme d'études techniques comprend une composante spécifique au programme choisi.

Dans certains cas, ces programmes peuvent offrir des voies de sortie ou encore être découpés en modules qui peuvent se suivre soit de façon successive, soit de façon indépendante. La réussite de chaque module peut être reconnue par le collège. Le module peut permettre, le cas échéant, la reconnaissance d'une formation professionnelle acquise au secondaire.

Du plan de cours au diplôme

Chaque enseignant et chaque enseignante doit établir un plan détaillé de chacun de ses cours. Distribué au début de la session à tous les élèves, ce plan contient :

- les objectifs du cours;
- son contenu;
- des indications relatives aux méthodes;
- une médiagraphie;
- les modalités de participation aux cours;
- les modalités d'évaluation des apprentissages.

L'apprentissage de l'élève est évalué pour chaque cours. Au début de chaque session, les élèves peuvent, pendant une courte période, annuler leur inscription à un cours; il faut s'informer au collège de la date au delà de laquelle les cours abandonnés seront considérés comme des échecs.

La note de passage, traduisant l'atteinte minimale des objectifs, est de 60 sur 100. À la fin de chacune des sessions, le collège prépare un bulletin résumant l'évaluation des apprentissages de chaque élève. Ce document est remis à l'élève, alors que les résultats sont transmis au Ministère.

Sur recommandation du collège fréquenté, le ministre décerne le diplôme d'études collégiales à l'élève qui a atteint l'ensemble des objectifs et des standards de son programme, a réussi l'épreuve synthèse propre à ce programme et, le cas échéant, a réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.

Signé par le ministre et le sous-ministre, le diplôme précise notamment le nom de l'élève, le nom du collège, le titre du programme et la date d'obtention.

Le coût des études

Les droits de scolarité

De façon générale, un collège ne peut réclamer, à l'élève à temps plein, de droits de scolarité pour l'enseignement qu'il dispense, pour un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les établissements privés exigent des droits de scolarité dont le montant varie d'un établissement à l'autre.

Les élèves canadiens non-résidents du Québec et les élèves étrangers doivent verser des droits de scolarité dont le montant est fixé par les règles budgétaires annuelles.

Droits afférents aux services d'enseignement au collégial

1 Droits d'admission

Les collèges peuvent exiger des élèves qui font une demande d'admission un montant pour l'ouverture, l'analyse et le traitement du dossier. Ces droits sont plafonnés à 30 \$.

Dans le cas des collèges ayant regroupé leurs services d'admission au sein d'un service régional (SRAM, SRAQ ou SRAS), les droits sont payables à ces organismes.

2 Droits d'inscription

Les collèges peuvent exiger des élèves des droits pour des actes administratifs en rapport avec la consignation des informations concernant un élève et son cheminement scolaire dans le programme dans lequel il a été admis. Ils sont liés à des services allant de la demande de l'élève pour suivre un ou des cours jusqu'à la production de son bulletin ou de son relevé de notes officiel pour la session concernée.

Pour l'année 2004-2005, ces droits sont plafonnés à 20 \$ par session par élève.

3 Autres droits afférents aux services d'enseignement

Les collèges peuvent exiger des élèves des droits pour des activités qui se rapportent aux services d'enseignement, mais qui ne sont pas liés à l'admission ou l'inscription. Il s'agit, par exemple, du guide étudiant, des services d'orientation, de l'aide à l'apprentissage, de la carte étudiante, des avances de fonds.

Pour l'année 2004-2005, ces droits sont plafonnés à 25 \$ par session par élève.

4 Droits de toute autre nature

Les collèges peuvent exiger des élèves des droits supplémentaires pour des services liés à la vie étudiante. Il s'agit, par exemple, des activités socio-culturelles, sportives ou communautaires, de l'encadrement pour l'aide financière, des assurances collectives, des services de santé, des services psychologiques ou sociaux.

Pour l'année 2004-2005, ces droits ne sont pas plafonnés et peuvent varier entre 30 \$ et 150 \$, par session, par élève, selon l'établissement.

La cotisation à une association d'élèves

La plupart des établissements comptent une association d'élèves accréditée en vertu d'une loi particulière* ou encore reconnue comme représentative par le collège. Dans un cas comme dans l'autre, le collège perçoit, au moment de l'inscription, la cotisation fixée par l'association.

* Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants.

L'aide financière aux études

Si ses ressources financières sont insuffisantes pour poursuivre ses études collégiales, l'élève à temps plein peut profiter du Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation du Québec.

Le montant accordé tient compte, d'une part, des dépenses liées aux études (frais scolaires, frais de subsistance, frais de transport, etc.) et, d'autre part, des ressources financières de l'élève et, s'il y a lieu, de ses parents, de son répondant ou de sa répondante, de son conjoint ou de sa conjointe.

Si le prêt est insuffisant pour couvrir les dépenses admissibles, on y ajoute une bourse.

L'aide financière est versée mensuellement ou périodiquement par virement électronique dans le compte bancaire de l'élève.

Au début des études, le bureau d'aide financière de l'établissement d'enseignement de l'élève lui remettra un certificat de garantie. Ce document est essentiel à la remise de l'aide par virement électronique.

Comment procéder?

Choisissez Internet pour remplir votre demande d'aide financière et courez la chance de gagner un remboursement de 500 \$. C'est facile! Rendez-vous au site de l'Aide financière aux études: www.afe.gouv.qc.ca. Cliquez sur *Votre dossier en direct!* et sélectionnez *Demande d'aide financière*. Aucun mot de passe n'est nécessaire pour une première demande. Il suffit d'inscrire votre code permanent et votre numéro d'assurance sociale afin d'obtenir les sections à remplir. En utilisant Internet, vous évitez les erreurs, vous savez quelles sont les pièces à fournir et vous évitez les demandes de renseignements.

On peut également se procurer le formulaire de demande d'aide financière dans les écoles secondaires et les collèges. Il est important de le remplir avec la plus grande exactitude et d'y annexer les documents demandés.

Les demandes d'aide financière sont analysées dans un délai de six semaines.

Le cachet de la poste fait foi de l'envoi de la demande par l'élève, et seule une preuve jugée satisfaisante, attestant l'existence de circonstances extraordinaires et indépendantes de la volonté de l'élève, peut permettre d'accepter un document après la date limite.

Demande de renseignements

Le **service téléphonique interactif** permet d'obtenir des renseignements sur:

- l'état de sa demande d'aide financière;
- les prêts et bourses;
- les autres programmes d'aide financière.

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Québec: (418) 646-4505

Ailleurs au Québec: 1 888 345-4505

Site Internet: <http://www.afe.gouv.qc.ca>

Le bureau d'aide financière de l'établissement fréquenté peut également venir en aide aux personnes qui s'y présentent.

On peut aussi s'adresser au Service de l'accueil et des renseignements de l'Aide financière aux études, à l'un des numéros suivants:

(418) 643-3750

1 877 643-3750 (sans frais au Québec)



Les programmes d'études préuniversitaires donnent accès à l'université. Dans certains cas, le choix d'un programme d'études collégiales en fonction d'un projet d'études universitaires s'impose de lui-même : ainsi, le programme Sciences de la nature sera tout indiqué si l'on souhaite s'inscrire plus tard à une faculté de sciences, alors que le programme Sciences humaines permettra d'avoir accès à une faculté de sciences sociales.

Toutefois, d'autres cheminements sont également possibles. En outre, pour certains programmes, les exigences ou conditions d'accès peuvent varier d'une université à l'autre.

Pour plus de certitude quant au cheminement choisi, il faut consulter les documents produits par chaque université. On peut également s'adresser aux différentes personnes-ressources de l'école secondaire ou du collège.

Presque tous les collèges offrent la plupart des programmes d'études préuniversitaires. Quelques-uns offrent également des cheminements particuliers. Chaque collège est en mesure de donner des renseignements précis sur les programmes qu'il offre. Vous trouverez la liste des collèges autorisés à offrir ces programmes à l'adresse Internet suivante : <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/program/treparti.asp>

SCIENCES DE LA NATURE 200.B0

400-000.CG

Les préalables du secondaire sont Mathématique 536, Physique 534 et Chimie 534.

SCIENCES DE LA NATURE - CHEMINEMENT BACCALAURÉAT INTERNATIONAL 200.10

Les préalables du secondaire sont Mathématique 536, Physique 534 et Chimie 534.

SCIENCES HUMAINES 300.A0

500-000.CG

Aucun préalable du secondaire.

Toutefois, les élèves qui comptent poursuivre des études dans certaines universités et dans certains programmes doivent avoir réussi le cours Mathématique 526 ou 536, pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z.

SCIENCES HUMAINES - CHEMINEMENT BACCALAURÉAT INTERNATIONAL 300.10

Aucun préalable du secondaire.

Toutefois, les élèves qui comptent poursuivre des études dans certaines universités et dans certains programmes doivent avoir réussi le cours Mathématique 526 ou 536, pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z.

Le premier code est le numéro du programme. Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

ARTS ET LETTRES 500.A1

200-000.CG

Aucun préalable du secondaire.

ARTS ET LETTRES - CHEMINEMENT BACCALAURÉAT INTERNATIONAL 500.10

Aucun préalable du secondaire.

MUSIQUE 501.A0

221-000.CG

Le préalable du secondaire est Musique 534.

DANSE 506.A0

216-000.CG

Aucun préalable du secondaire.

ARTS PLASTIQUES 510.A0

214-000.CG

Aucun préalable du secondaire.

SCIENCES, LETTRES ET ARTS 700.A0

Les préalables du secondaire sont Mathématique 536, Physique 534 et Chimie 534.

HISTOIRE ET CIVILISATION 700.B0

Aucun préalable du secondaire.

Toutefois, les élèves qui comptent poursuivre des études dans certaines universités et dans certains programmes doivent avoir réussi le cours Mathématique 526 ou 536, pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z.

DOUBLES CHEMINEMENTS

Ces cheminements sont un aménagement intégré des cours de deux programmes conduisant à l'obtention de deux diplômes d'études collégiales en trois ans. Les préalables du secondaire exigés sont ceux des 2 programmes concernés.

SCIENCES DE LA NATURE - MUSIQUE 200.11

SCIENCES DE LA NATURE - SCIENCES HUMAINES 200.12

SCIENCES DE LA NATURE - ARTS PLASTIQUES 200.13

SCIENCES DE LA NATURE - DANSE 200.15

SCIENCES DE LA NATURE - ARTS ET LETTRES 200.16

SCIENCES HUMAINES - MUSIQUE 300.11

SCIENCES HUMAINES - ARTS PLASTIQUES 300.13

SCIENCES HUMAINES - DANSE 300.15

SCIENCES HUMAINES - ARTS ET LETTRES 300.16

SCIENCES HUMAINES - SCIENCES DE LA NATURE 300.17

ARTS ET LETTRES - MUSIQUE 500.11

MUSIQUE - DANSE 501.15

DANSE - ARTS ET LETTRES 506.16

ARTS PLASTIQUES - ARTS ET LETTRES 510.16

ARTS PLASTIQUES - MUSIQUE 510.18

CODE DES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

0 : Aucune condition particulière
10 : Mathématique 426
11 : Mathématique 436
12 : Mathématique 526
13 : Mathématique 536

20 : Sciences physiques 436
30 : Chimie 534
31 : Chimie 534 (obligatoire à l'automne 2006; entre-temps formation complémentaire en chimie au collégial)
32 : Chimie 534 (obligatoire à l'automne 2008)
40 : Physique 534
50 : Musique 534
55 : Anglais 514
80 : DES, réussite des cours de 5^e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts-études)

90 : DEP
9B : Électromécanique de systèmes informatisés
9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
9F : Intervention en sécurité incendie
9G : Techniques d'usinage

D'autres établissements privés, qui n'offrent que des programmes de courte durée destinés aux adultes, ne sont pas répertoriés dans le présent document.

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

Il est possible qu'un ou des programmes autorisés dans un établissement ne soient pas offerts au cours de l'année.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège Bart (1975)	Collège d'Affaires Ellis (1974) inc.	Collège Lafleche	Collège LaSalle	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Collège O'Sullivan de Québec inc.	École Commerciale du Cap inc.	École nationale de cirque	Institut Teccart (1996) inc.	Séminaire de Sherbrooke	Institut de tech. agroalimentaire, Campus de La Pocatière	Institut de tech. agroalimentaire, Campus de Saint-Hyacinthe	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	Collège Macdonald
--------------------------------------	--------------------------	-----------------------	---------------------	--------------------------------------	------------------	-----------------	----------------	-------------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	---------------------------	------------------------------	-------------------------	---	--	--	-------------------

Secteur 01 — Administration, commerce et informatique

410.B0	111/112-000.CP	Techniques de comptabilité et de gestion	11														
410.C0	111/112-000.CP	Conseil en assurances et en services financiers	11														
410.D0	111/112-000.CP	Gestion de commerces	11	•	•	•	•	•	•	•							
412.A0	112-100.CP	Techniques de bureautique: coordination du travail de bureau	0			•			•	•	•						
412.A0	112-100.CP	Techniques de bureautique: micro-édition et hypermédia	0			•			•	•	•						
420.A0	153-000.CP	Techniques de l'informatique:	13		•				•				•				
	420.AA:	informatique de gestion	13		•				•				•				
	420.AB:	informatique industrielle	13		•				•				•				
	420.AC:	gestion de réseaux informatiques	13		•				•				•				

Secteur 02 — Agriculture et pêches

145.A0	351-100.CP	Techniques de santé animale	20														
152.A0	311-000.CP	Gestion et exploitation d'entreprise agricole:	0												•	•	•
	152.AA:	productions animales	0												•	•	•
	152.AB:	productions végétales	0												•	•	•
153.A0	311-700/800.CP	Technologie des productions animales	0												•	•	
153.B0	311-000.CP	Technologie de la production horticole et de l'environnement	0												•	•	
153.C0	311-653.CP	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	0												•		
153.D0	311-000.CP	Technologie des équipements agricoles	0												•		
155.A0	311-780.CP	Techniques équines	11												•		

Il est possible qu'un ou des programmes autorisés dans un établissement ne soient pas offerts au cours de l'année.

Secteur 03 — Alimentation et tourisme

			CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège Bart (1975)	Collège d'Affaires Ellis (1974) inc.	Collège Laflèche	Collège LaSalle	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Collège O'Sullivan de Québec inc.	École Commerciale du Cap inc.	École nationale de cirque	Institut Teccart (1996) inc.	Séminaire de Sherbrooke	Institut de tech. agroalimentaire, Campus de La Pocatière	Institut de tech. agroalimentaire, Campus de Saint-Hyacinthe	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	Collège Macdonald
154.A0	312-500.CP	Technologie de la transformation des aliments	11, 20																	
414.A0	123-000.CP	Techniques de tourisme :	0					•	•	•										
		414.AA: accueil et guidage touristique	0					•	•	•										
		414.AB: mise en valeur de produits touristiques	0					•	•	•										
		414.AC: développement et promotion de produits du voyage	0					•	•	•										
430.01	123-000.CP	Techniques de gestion hôtelière	10					•	•	•										
430.02	123-000.CP	Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration	10						•	•										

Secteur 04 — Arts

551.A0	221-000.CP	Techniques professionnelles de musique et chanson :	50	•																
		551.AA: composition et arrangement	50	•																
		551.AB: interprétation	50	•																
561.D0	211-000.CP	Arts du cirque	0											•						

Secteur 07 — Bâtiment et travaux publics

221.D0	126-000.CP	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	11, 20	•	•															
311.A0	537-000.CP	Sécurité incendie: prévention	9F	•																
311.A0	537-000.CP	Sécurité incendie: gestion	9F	•																

Secteur 09 — Électrotechnique

243.06	455-350.CP	Technologie de l'électronique industrielle	11, 20																	
243.11	455-350.CP	Technologie de l'électronique	11, 20																	
243.15	455-350.CP	Technologie de systèmes ordonnés	11, 20																	

Secteur 13 — Communication et documentation

582.A1	510-000.CP	Techniques d'intégration multimédia	0					•												
--------	------------	-------------------------------------	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

CODE DES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

- 0 : Aucune condition particulière
- 10 : Mathématique 426
- 11 : Mathématique 436
- 12 : Mathématique 526
- 13 : Mathématique 536

- 20 : Sciences physiques 436
- 30 : Chimie 534
- 31 : Chimie 534 (obligatoire à l'automne 2006; entre-temps formation complémentaire en chimie au collégial)
- 32 : Chimie 534 (obligatoire à l'automne 2008)
- 40 : Physique 534
- 50 : Musique 534
- 55 : Anglais 514
- 80 : DES, réussite des cours de 5^e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts-études)

- 90 : DEP
- 9B : Électromécanique de systèmes informatisés
- 9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
- 9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
- 9F : Intervention en sécurité incendie
- 9G : Techniques d'usinage

D'autres établissements privés, qui n'offrent que des programmes de courte durée destinés aux adultes, ne sont pas répertoriés dans le présent document.

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

Il est possible qu'un ou des programmes autorisés dans un établissement ne soient pas offerts au cours de l'année.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège Bart (1975)	Collège d'Affaires Ellis (1974) Inc.	Collège Latièche	Collège LaSalle	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Collège O'Sullivan de Québec inc.	École Commerciale du Cap inc.	École nationale de cirque	Institut Tecart (1996) inc.	Séminaire de Sherbrooke	Institut de tech. agroalimentaire, Campus de La Pocatière	Institut de tech. agroalimentaire, Campus de Saint-Hyacinthe	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	Collège Macdonald
--------------------------------------	--------------------------	-----------------------	---------------------	--------------------------------------	------------------	-----------------	----------------	-------------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	---------------------------	-----------------------------	-------------------------	---	--	--	-------------------

Secteur 17 — Transport

410.A0	125-000.CP	Techniques de la logistique du transport	11														
--------	------------	--	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Secteur 18 — Cuir, textile et habillement

571.A0	215-000.CP	Design de mode	0	•													
571.B0	215-000.CP	Gestion de la production du vêtement	10	•													
571.C0	215-000.CP	Commercialisation de la mode	0	•													

Secteur 19 — Santé

144.B0	354-320.CP	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	0														
411.A0	521-000.CP	Archives médicales	11														

Secteur 20 — Services sociaux, éducatifs et juridiques

310.A0	537-000.CP	Techniques policières	0	•													
310.03	531-000.CP	Techniques juridiques	0														
322.A0	553-000.CP	Techniques d'éducation à l'enfance	0	•													
351.A0	575-000.CP	Techniques d'éducation spécialisée	0														
384.A0	635-000.CP	Techniques de recherche sociale	0														

Liste alphabétique des programmes d'études techniques

Le numéro du programme renvoie aux tableaux des pages 7 à 16.

574.B0 3D et de synthèse d'images (techniques d'animation)	280.A0 Avions (techniques de pilotage d'aéronefs :)	561.B0 Danse – Interprétation : danse contemporaine	210.02 Génie chimique (techniques de)	235.01 Industriel (technologie du génie)
414.AA Accueil et guidage touristique	280.04 Avionique	561.A0 Décors et costumes (Théâtre – Production)	221.B0 Génie civil (technologie du)	420.AB Industrielle (informatique)
112.A0 Acupuncture	221.D0 Bâtiment (technologie de l'estimation et de l'évaluation en)	310.B0 Délinquance (techniques d'intervention en)	235.01 Génie industriel (technologie du)	243.21 Industrielle (technologie de l'électronique)
280.B0 Aéronautique (techniques de construction)	221.C0 Bâtiment (technologie de la mécanique du)	111.A0 Dentaire (techniques d'hygiène)	241.A0 Génie mécanique (techniques de)	243.06 Industrielle (technologie de l'électronique)
280.03 Aéronefs (entretien d')	145.02 Biologie (techniques d'inventaire et de recherche en)	110.A0 Dentaires (techniques)	241.22 Génie mécanique (techniques de)	241.D0 Industrielle (technologie de maintenance)
280.A0 Aéronefs (techniques de pilotage d')	140.B0 Biomédicales (technologie d'analyses)	110.B0 Denturologie (techniques de)	248.C0 Génie mécanique de marine (techniques de)	180.A0 Infirmiers (soins)
280.A0 Aéronefs : avions (techniques de pilotage d')	210.AA Biotechnologies	570.03 Design d'intérieur	270.A0 Génie métallurgique (technologie du)	180.B0 Infirmiers (soins)
280.A0 Aéronefs : hélicoptères (techniques de pilotage d')	412.A0 Bureau (techniques de bureautique : coordination du travail de)	571.A0 Design de mode	230.AB Géodésie	581.A0 Infographie en préimpression
280.A0 Aéronefs : hydravions et monomoteurs (techniques de pilotage d')	412.A0 Bureautique (coordination du travail de bureau, techniques de)	570.02 Design de présentation	271.01 Géologie appliquée	420.A0 Informatique (techniques de l')
152.A0 Agricole (gestion et exploitation d'entreprise)	412.A0 Bureautique (micro-édition et hypermédia, techniques de)	570.C0 Design industriel (techniques de)	230.A0 Géomatique (technologie de la)	420.AA Informatique de gestion
153.D0 Agricoles (technologie des équipements)	230.AA Cartographie	574.A0 Dessin animé	420.AA Gestion (informatique de)	420.AB Informatique industrielle
430.02 Alimentaires et de restauration (techniques de gestion des services)	551.A0 Chanson (techniques professionnelles de musique et)	414.AC Développement et promotion de produits du voyage	311.A0 Gestion (sécurité incendie :)	420.AC Informatiques (gestion de réseaux)
154.A0 Aliments (technologie de la transformation des)	210.AB Chimie analytique	120.01 Diététique (techniques de)	410.B0 Gestion (techniques de comptabilité et de gestion)	420.AC Informatiques (gestion de réseaux)
145.04 Aménagement cynégétique et halieutique (techniques d')	210.02 Chimique (techniques de génie)	393.A0 Documentation (techniques de la)	410.D0 Gestion de commerces	141.A0 Inhalothérapie (techniques d')
222.A0 Aménagement et d'urbanisme (techniques d')	210.B0 Chimiques (techniques de procédés)	260.A0 Eau (assainissement de l')	581.08 Gestion de l'imprimerie (techniques de)	582.A1 Intégration multimédia (techniques d')
140.B0 Analyses biomédicales (technologie d')	561.D0 Cirque (arts du)	233.B0 Ébénisterie (techniques du meuble et d')	571.B0 Gestion de la production du vêtement	570.03 Intérieur (design d')
210.AB Analytique (chimie)	221.B0 Civil (technologie du génie)	561.A0 Éclairage et techniques de scène (Théâtre – Production :)	420.AC Gestion de réseaux informatiques	561.B0 Interprétation (danse classique)
145.A0 Animale (techniques de santé)	561.B0 Classique (danse – interprétation : danse)	145.01 Écologie appliquée (techniques d')	430.02 Gestion des services alimentaires et de restauration (techniques de)	561.B0 Interprétation (danse contemporaine)
152.AA Animales (productions)	410.D0 Commerces (gestion de)	322.A0 Éducation à l'enfance (techniques d')	152.A0 Gestion et exploitation d'entreprise agricole	551.AB Interprétation
153.A0 Animales (technologie des productions)	571.C0 Commercialisation de la mode	243.11 Électronique (technologie de l')	561.A0 Gestion et techniques de scène (Théâtre – Production :)	561.C0 Interprétation théâtrale
574.B0 Animation 3D et de synthèse d'images (techniques d')	153.C0 Commercialisation en horticulture ornementale (paysage et)	243.16 Électronique (technologie de conception)	430.01 Gestion hôtelière (techniques de)	310.B0 Intervention en délinquance (techniques d')
574.A0 Animé (dessin)	589.B0 Communication dans les médias (techniques de)	243.22 Électronique – option audiovisuel (technologie de l')	570.A0 Graphisme	391.A0 Intervention en loisir (techniques d')
271.01 Appliquée (géologie)	241.C0 Composites (techniques de transformation des matériaux)	243.06 Électronique industrielle (technologie de l')	414.AA Guidage touristique (accueil et)	145.02 Inventaire et de recherche en biologie (techniques d')
145.01 Appliquée (techniques d'écologie)	551.AA Composition et arrangement	243.21 Électronique industrielle (technologie de l')	145.04 Halieutique (techniques d'aménagement cynégétique et)	310.03 Juridiques (techniques)
231.A0 Aquaculture (techniques d')	410.B0 Comptabilité et de gestion (Techniques de)	140.A0 Électrophysiologie médicale (techniques d')	280.A0 Hélicoptères (techniques de pilotage d'aéronefs :)	210.A0 Laboratoire (techniques de)
233.BB Architecturale (menuiserie)	243.16 Conception électronique (technologie de)	322.A0 Enfance (techniques d'éducation à l')	153.B0 Horticole et de l'environnement (technologie de la production)	410.A0 Logistique du transport (techniques de la)
221.A0 Architecture (technologie de l')	410.C0 Conseil en assurances et en services financiers	152.A0 Entreprise agricole (gestion et exploitation d')	153.C0 Horticulture ornementale (paysage et commercialisation en)	391.A0 Loisir (techniques d'intervention en)
248.01 Architecture navale (techniques d')	280.B0 Construction aéronautique (techniques de)	280.03 Entretien d'aéronefs	430.01 Hôtelière (techniques de gestion)	241.D0 Maintenance industrielle (technologie de)
411.A0 Archives médicales	561.B0 Contemporaine (danse – interprétation : danse)	153.B0 Environnement (technologie de la production horticole et de l')	280.A0 Hydravions et monomoteurs (techniques de pilotage d'aéronefs :)	235.A0 Manufacturière (techniques de production)
551.AA Arrangement (composition et)	270.AC Contrôle des matériaux	260.B0 Environnement, hygiène et sécurité au travail	111.A0 Hygiène dentaire (techniques d')	248.C0 Marine (techniques de génie mécanique de)
573.A0 Art (techniques de métiers d')	412.A0 Coordination du travail de bureau (techniques de bureautique)	155.A0 Équines (techniques)	260.B0 Hygiène et sécurité au travail (environnement,)	270.AC Matériaux (contrôle des)
561.D0 Arts du cirque	561.A0 Costumes (Théâtre – Production : décors et)	153.D0 Équipements agricoles (technologie des)	412.A0 Hypermédia (techniques de bureautique : micro-édition et)	241.C0 Matériaux composites (techniques de transformation des)
260.A0 Assainissement de l'eau	145.04 Cynégétique et halieutique (techniques d'aménagement)	221.D0 Estimation et évaluation en bâtiment (technologie de l')	574.B0 Images (techniques d'animation 3D et de synthèse d')	241.12 Matières plastiques (techniques de transformation des)
410.C0 Assurances et en services financiers (conseil en)	561.B0 Danse classique (Danse – Interprétation)	221.D0 Évaluation en bâtiment (technologie de l'estimation et de l')	581.B0 Impression (techniques de l')	251.A0 Matières textiles (technologie des)
160.B0 Audioprothèse	561.B0 Danse contemporaine (Danse – Interprétation)	271.02 Exploitation	581.08 Imprimerie (techniques de gestion de l')	241.A0 Mécanique (techniques de génie)
243.22 Audiovisuel (technologie de l'électronique – option)	561.B0 Danse – Interprétation : danse classique	152.A0 Exploitation d'entreprise agricole (gestion et)	311.A0 Incendie : gestion (sécurité)	241.22 Mécanique (techniques de génie)
414.B0 Aventure (techniques du tourisme d')		270.AB Fabrication mécanosoudée	311.A0 Incendie : prévention (sécurité)	248.C0 Mécanique de marine (techniques de génie)
		410.C0 Financiers (conseil en assurances et en services)	412.A0 Images (techniques d'animation 3D et de synthèse d')	221.C0 Mécanique du bâtiment (technologie de la)
		190.B0 Forestière (technologie)	581.B0 Impression (techniques de l')	270.AB Mécanosoudée (fabrication)
		190.A0 Forestiers (technologie de la transformation des produits)	581.08 Imprimerie (techniques de gestion de l')	142.B0 Médecine nucléaire (technologie de)
			311.A0 Incendie : gestion (sécurité)	589.B0 Médias (techniques de communication dans les)
			311.A0 Incendie : prévention (sécurité)	140.A0 Médicale (techniques d'électrophysiologie)
			570.C0 Industriel (techniques de design)	411.A0 Médicales (archives)
				233.BB Menuiserie architecturale
				231.03 Mer (transformation des produits de la)

Liste alphabétique des programmes d'études techniques (suite)

270.A0	Métallurgique (technologie du génie)	270.AA	Procédés de transformation	384.A0	Sociale (techniques de recherche)
573.A0	Métiers d'art (techniques de)	561.A0	Production (théâtre – décors et costumes)	180.A0	Soins infirmiers
233.B0	Meuble et d'ébénisterie (techniques du)	561.A0	Production (théâtre – gestion et techniques de scène)	180.B0	Soins infirmiers
412.A0	Micro-édition et hypermédia (techniques de bureautique)	561.A0	Production (théâtre – éclairage et techniques de scène)	351.A0	Spécialisée (techniques d'éducation)
147.01	Milieu naturel (techniques du)	589.A0	Production et de postproduction télévisuelle (techniques de)	574.B0	Synthèse d'images (techniques d'animation 3D et de)
271.03	Minéralurgie	571.B0	Production du vêtement (gestion de la)	243.15	Systèmes ordinés (technologie de) Techniques : voir le terme spécifique Technologie : voir le terme spécifique
414.AB	Mise en valeur de produits touristiques	153.B0	Production horticole et de l'environnement (technologie de la)	589.A0	Télévisuelle (techniques de production et de post production)
571.C0	Mode (commercialisation de la)	235.A0	Production manufacturière (techniques de)	251.B0	Textile (technologie de la production)
571.A0	Mode (design de)	233.BA	Production sérielle	251.A0	Textiles (technologie des matières)
280.A0	Monomoteurs et hydravions (techniques de pilotage d'aéronefs :)	251.B0	Production textile (technologie de la)	171.A0	Thanatologie (techniques de)
582.A1	Multimédia (techniques d'intégration)	152.AA	Productions animales	561.C0	Théâtrale (interprétation)
570.B0	Muséologie (techniques de)	153.A0	Productions animales (technologie des)	561.A0	Théâtre – Production : décors et costumes
551.A0	Musique et chanson (techniques professionnelles de)	152.AB	Productions végétales	561.A0	Théâtre – Production : gestion et techniques de scène
147.01	Naturel (techniques du milieu)	231.03	Produits de la mer (transformation des)	561.A0	Théâtre – Production : éclairage et techniques de scène
248.01	Navale (techniques d'architecture)	414.AC	Produits du voyage (développement et promotion de)	414.A0	Tourisme (techniques de)
248.B0	Navigation	190.A0	Produits forestiers (technologie de la transformation des)	414.B0	Tourisme d'aventure (Techniques du)
142.B0	Nucléaire (technologie de médecine)	414.AB	Produits touristiques (mise en valeur de)	414.AA	Touristique (accueil et guidage)
243.15	Ordinés (technologie de systèmes)	414.AC	Promotion de produits du voyage (développement et)	414.AB	Touristiques (mise en valeur de produits)
153.C0	Ornementale (paysage et commercialisation en horticulture)	144.B0	Prothèses orthopédiques (techniques d'orthèses et de)	270.AA	Transformation (procédés de)
144.B0	Orthèses et de prothèses orthopédiques (techniques d')	142.A0	Radiodiagnostic (technologie de)	154.A0	Transformation des aliments (technologie de la)
160.A0	Orthèses visuelles (techniques d')	142.C0	Radio-oncologie (technologie de)	241.C0	Transformation des matériaux composites (techniques de)
144.B0	Orthopédiques (techniques d'orthèses et de prothèses)	144.A0	Réadaptation physique (techniques de)	241.12	Transformation des matières plastiques (techniques de)
232.A0	Papiers (technologies des pâtes et)	384.A0	Recherche sociale (techniques de)	231.03	Transformation des produits de la mer
232.A0	Pâtes et papiers (technologies des)	145.02	Recherche en biologie (techniques d'inventaire et de)	190.A0	Transformation des produits forestiers (technologie de la)
153.C0	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	420.AC	Réseaux informatiques (gestion de)	410.A0	Transport (techniques de la logistique du)
570.04	Photographie	430.02	Restauration (techniques de gestion des services alimentaires et de)	260.B0	Travail (environnement, hygiène et sécurité au)
144.A0	Physique (techniques de réadaptation)	145.A0	Santé animale (techniques de)	412.A0	Travail de bureau (techniques de bureautique : coordination du)
244.A0	Physique (technologie)	561.A0	Scène (Théâtre – Production : gestion et techniques de)	388.A0	Travail social (techniques de)
280.A0	Pilotage d'aéronefs (techniques de)	561.A0	Scène (Théâtre – Production : éclairage et techniques de)	222.A0	Urbanisme (techniques d'aménagement et d')
280.A0	Pilotage d'aéronefs : avions (techniques de)	260.B0	Sécurité au travail (environnement, hygiène et)	414.AB	Valeur de produits touristiques (mise en)
280.A0	Pilotage d'aéronefs : hélicoptères (techniques de)	311.A0	Sécurité incendie : prévention	152.AB	Végétales (production)
280.A0	Pilotage d'aéronefs : hydravions et monomoteurs (techniques de)	311.A0	Sécurité incendie : gestion	571.B0	Vêtement (gestion de la production du)
241.12	Plastiques (techniques de transformation des matières)	233.BA	Sérielle (production)	160.A0	Visuelles (techniques d'orthèses)
310.A0	Policières (techniques)	430.02	Services alimentaires et de restauration (techniques de gestion des)	414.AC	Voyage (développement et promotion de produits du)
589.A0	Postproduction télévisuelle (techniques de production et de)	410.C0	Services financiers (conseil en assurances et en)		
581.A0	Préimpression (infographie en)	388.A0	Social (techniques de travail)		
570.02	Présentation (design de)				
311.A0	Prévention (sécurité incendie :)				
210.B0	Procédés chimiques (techniques de)				



Les établissements d'enseignement collégial

Établissements publics

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		A l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue 425, boulevard du Collège, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5 (819) 762-0931 http://cegepat.qc.ca	•		•		
Cégep d'Ahuhtsic 9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8 (514) 389-5921 http://www.collegeahuhtsic.qc.ca			•		
Cégep d'Alma 675, boulevard Auger Ouest, Alma (Québec) G8B 2B7 (418) 668-2387 http://www.calma.qc.ca				•	
Cégep André-Laurendeau 1111, rue Lapiere, LaSalle (Québec) H8N 2J4 (514) 364-3320 http://www.claurendeau.qc.ca	•		•		
Cégep de Baie-Comeau 537, boulevard Blanche, Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2 (418) 589-5707 http://www.cegep-baie-comeau.qc.ca	•			•	
Cégep Beauce-Appalaches 1055, 116 ^e Rue Est, Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1 (418) 228-8896 http://www.cegepbceapp.qc.ca	•			•	
Cégep de Bois-de-Boulogne 10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal (Québec) H4N 1L4 (514) 332-3000 http://www.bdeb.qc.ca	•		•		
Champlain Regional College (siège social), 1301, boulevard Portland, Sherbrooke (Québec) J1H 5N1 (819) 564-3600 http://www.champlaincollege.qc.ca					
Champlain Regional College Campus Lennoxville, C. P. 5003, Lennoxville (Québec) J1M 2A1 (819) 564-3666 http://www.crc-lennox.qc.ca	•	•			
Champlain Regional College Campus Saint-Lambert – Longueuil, 900, Riverside Drive, Saint-Lambert (Québec) J4P 3P2 (514) 672-7360 http://www.champlaincollege.qc.ca/st-lambert/index.htm			•		
Champlain Regional College Campus Saint-Lawrence, 790, rue Nérée-Tremblay, Sainte-Foy (Québec) G1V 4K2 (418) 656-6921 http://www.slc.qc.ca			•		
Cégep de Chicoutimi 534, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6 (418) 549-9520 http://www.cegep-chicoutimi.qc.ca	•				•
Collège Dawson 3040, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3Z 1A4 (514) 931-8731 http://www.dawsoncollege.qc.ca			•		
Cégep de Drummondville 960, rue Saint-Georges, Drummondville (Québec) J2C 6A2 (819) 478-4671 http://www.cdummond.qc.ca/cegep/index.htm				•	
Cégep Édouard Montpetit 945, chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6 (450) 679-2631 http://www.collegeem.qc.ca				•	
Cégep François-Xavier Garneau 1660, boulevard de l'Entente, Québec (Québec) G1S 4S3 (418) 688-8310 http://www.cegep-fxg.qc.ca					•
Cégep de la Gaspésie et des Îles 96, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 2S8 (418) 368-2201 http://www.cgaspesie.qc.ca	•	•			
Cégep Gérard-Godin 15615, boulevard Gouin Ouest, Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5K8 (514) 626-2666 http://www.college-gerald-godin.qc.ca				•	

Établissements publics

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		A l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS
Cégep de Granby—Haute-Yamaska 235, rue Saint-Jacques, Granby (Québec) J2G 3N1 (450) 372-6614 http://www.cegepgranby.qc.ca			•		
Collège Héritage 325, boulevard Cité-des-Jeunes, Hull (Québec) J8Y 6T3 (819) 778-2270 http://www.cegep-heritage.qc.ca			•		
Cégep John Abbott 21275, rue Lakeshore, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9 (514) 457-6610 http://www.johnabbott.qc.ca	•		•		
Cégep de Jonquière 2505, rue Saint-Hubert, Jonquière (Québec) G7X 7W2 (418) 547-2191 http://www.cjonquiere.qc.ca	•				•
Cégep de La Pocatière 140, 4 ^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 (418) 856-1525 http://www.cglapocatiere.qc.ca	•			•	
Cégep régional de Lanaudière (siège social), 781, rue Notre-Dame, Repentigny (Québec) J5Y 1B4 (450) 470-0911 http://www.collanaud.qc.ca					
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption 180, rue Dorval, L'Assomption (Québec) J5W 6C1 (450) 470-0922 http://www.collanaud.qc.ca/lassomption/default.asp			•		
Cégep régional de Lanaudière à Joliette 20, rue Saint-Charles Sud, Joliette (Québec) J6E 4T1 (450) 759-1661 http://www.collanaud.qc.ca			•		
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne 2505, boulevard des Entreprises, Terrebonne (Québec) J6X 5S5 (450) 470-0933 http://www.collanaud.qc.ca			•		
Cégep de Lévis-Lauzon 205, rue Mgr-Bourget, Lévis (Québec) G6V 6Z9 (418) 833-5110 http://www.clevislauzon.qc.ca	•				•
Cégep de Limoilou 1300, 8 ^e Avenue, Québec (Québec) G1J 5L5 (418) 647-6600 http://www.climoilou.qc.ca					•
Cégep Lionel Groulx 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6 (450) 430-3120 http://www.clg.qc.ca	•		•		
Cégep de Maisonneuve 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1X 2A2 (514) 254-7131 http://www.cmaisonneuve.qc.ca			•		
Cégep Marie-Victorin 7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J6 (514) 325-0150 http://www.collegemv.qc.ca	•		•		
Cégep de Matane 616, avenue Saint-Rédempteur, Matane (Québec) G4W 1L1 (418) 562-1240 http://www.cegep-matane.qc.ca	•				•
Cégep Montmorency 475, boulevard de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9 (450) 975-6100 http://www.cmontmorency.qc.ca			•		
Cégep de l'Outaouais 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Hull (Québec) J8Y 6M5 (819) 770-4012 http://www.coll-outao.qc.ca			•		
Cégep de la Région de l'Amiante 671, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines (Québec) G6G 1N1 (418) 338-8591 http://www.cegep-ra.qc.ca	•				•

Les établissements d'enseignement collégial (suite)

Établissements publics

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS
Cégep de Rimouski 60, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H6 (418) 723-1880 http://www.cegep-rimouski.qc.ca	•			•	
Cégep de Rivière-du-Loup 80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1 (418) 862-6903 http://www.cegep-rdl.qc.ca	•			•	
Cégep de Rosemont 6400, 16 ^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9 (514) 376-1620 http://www.crosemont.qc.ca			•		
Cégep de St-Félicien 1105, boulevard Hamel, Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8 (418) 679-5412 http://www.cstfelicien.qc.ca					•
Cégep de St-Hyacinthe 3000, avenue Boullé, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9 (450) 773-6800 http://www.cegepsth.qc.ca			•		
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu 30, boulevard du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B1 (450) 347-5301 http://www.cstjean.qc.ca	•		•		
Cégep de Saint-Jérôme 455, rue Fournier, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2 (450) 436-1580 http://www.cegep-st-jerome.qc.ca	•		•		
Cégep de Saint-Laurent 625, avenue Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7 (514) 747-6521 http://www.cegep-st-laurent.qc.ca			•		
Cégep de Sainte-Foy 2410, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3 (418) 659-6600 http://www.cegep-ste-foy.qc.ca	•			•	
Cégep de Sept-Îles 175, rue De La Vérendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 (418) 962-9848 http://www.cegep-sept-iles.qc.ca		•			
Collège Shawinigan 2263, Avenue du Collège, Shawinigan (Québec) G9N 6V8 (819) 539-6401 http://www.collegeshawinigan.qc.ca			•		
Cégep de Sherbrooke 475, rue du Parc, Sherbrooke (Québec) J1E 4K1 (819) 564-6350 http://www.collegesherbrooke.qc.ca	•		•		
Cégep de Sorel-Tracy 3000, boulevard de Tracy, Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9 (450) 742-6651 http://www.cegep-sorel-tracy.qc.ca			•		
Cégep de Trois-Rivières 3500, rue De Courval, C. P. 97, Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6 (819) 376-1721 http://www.cegeptr.qc.ca	•		•		
Cégep de Valleyfield 169, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6 (450) 373-9441 http://www.colval.qc.ca	•		•		
Vanier College 821, avenue Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9 (514) 744-7500 http://www.vaniercollege.qc.ca		•			
Cégep de Victoriaville 475, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4B3 (819) 758-6401 http://www.cgpvicto.qc.ca	•		•		
Cégep du Vieux Montréal 255, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2X 1X6 (514) 982-3437 http://www.cvm.qc.ca			•		

Institut (établissement public)

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec 401, rue de Rigaud, Montréal (Québec) H2L 4P3 (514) 282-5108 http://www.ithq.qc.ca			•		

Établissements publics relevant d'autres ministères (Culture et Communications; Agriculture, Pêcheries et Alimentation)

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS
Conservatoire de musique de Gatineau 430, boulevard Alexandre-Taché, Hull (Québec) J9A 1M7 (819) 772-3283 http://www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire/gatineau.htm			•		
Conservatoire de musique de Montréal, 4750, Avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 (514) 873-4031 http://www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire/monreal.htm			•		
Conservatoire de musique de Québec 270, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 5G1 (418) 643-2190 http://www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire/quebec.htm			•		
Conservatoire de musique de Rimouski 22, rue Sainte-Marie, Rimouski (Québec) G5L 4E2 (418) 727-3706 http://www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire/rimouski.htm			•		
Conservatoire de musique de Saguenay 202, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 6R8 (418) 698-3505 http://www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire/chicoutimi.htm			•		
Conservatoire de musique de Trois-Rivières 587, rue Radisson, Trois-Rivières (Québec) G9A 5K8 (819) 371-6748 http://www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire/trois-rivieres.htm			•		
Conservatoire de musique de Val-d'Or 88, rue Allard, Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1 (819) 354-4585 http://www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire/val-dor.htm			•		
Institut de technologie agroalimentaire, Campus de La Pocatière 401, rue Poiré, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 (418) 856-1110 http://www.italp.qc.ca				•	
Institut de technologie agroalimentaire, Campus de Saint-Hyacinthe 3230, rue Scotte, C.P. 70, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3 (450) 778-6504 http://www.ita.qc.ca			•		

Établissement public relevant de l'Université McGill

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS
Macdonald College 21111, chemin Lakeshore, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9 (514) 398-7814 http://www.mcgill.ca/fmt	•		•		

Les établissements d'enseignement collégial (suite)

Établissements privés

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		A l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS
Campus Notre-Dame-de-Foy 5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A1B3 (418) 872-8041 http://www.cndf.qc.ca	•	•			
Collège André-Grasset 1001, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2M 1M3 (514) 381-4293 http://www.grasset.qc.ca		•			
Collège Bart (1975) 751, côte d'Abraham, Québec (Québec) G1R 1A2 (418) 522-3906 http://www.bart.qc.ca		•			
Collège Centennal 3641, avenue Prud'homme, Montréal (Québec) H4A 3H6 (514) 486-5533 http://www.centennial.qc.ca		•			
Collège d'Affaires Ellis (1974) inc. 400, rue Hériot, Drummondville (Québec) J2B 1B3 (819) 477-3113 http://www.ellis.qc.ca		•			
Collège International des Marcellines 815, avenue Upper-Belmont, Westmount (Québec) H3Y 1K5 (514) 488-2528 http://www.villa.marcelline.qc.ca		•			
Collège Jean-de-Brébeuf 3200, chemin Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C1 (514) 342-1320 http://www.brebeuf.qc.ca	•	•			
Collège Lafleche 1687, boulevard du Carmel, Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8 (819) 375-7346 http://www.clafleche.qc.ca	•	•			
Collège LaSalle 2000, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3H 2T2 (514) 939-2006 http://www.clasalle.com		•			
Collège Marianopolis 3880, Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3H 1W1 (514) 931-8792 http://www.marianopolis.edu		•			
Collège Mérici 755, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1S 1C1 (418) 683-1591 http://www.college-merici.qc.ca	•	•			
Collège Mother House 4877, avenue Westmount, Westmount (Québec) H3Y 1X9 (514) 935-2532 http://www.motherhouse.ca		•			

Établissements privés

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		A l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ	Au SPAS
Collège O'Sullivan de Montréal inc. 1191, rue de la Montagne, Montréal (Québec) H3G 1Z2 (514) 866-4622 http://www.osullivan.edu		•			
Collège O'Sullivan de Québec inc. 840, rue Saint-Jean, Québec (Québec) G1R 1R3 (418) 529-3355 http://www.osullivan-quebec.qc.ca		•			
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières 100, rue Gamelin, Gatineau (Québec) J8Y 1V9 (819) 561-8922 http://www.nouvellesfrontieres.ca		•			
Conservatoire Lassalle 1001, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1L3 (514) 288-4140 http://www.colass.qc.ca		•			
École Commerciale du Cap inc. 155, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 3E8 (819) 691-2600 http://www.ecc.qc.ca		•			
École de musique Vincent-d'Indy 628, chemin Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5 (514) 735-5261 http://www.emvi.qc.ca	•	•			
École nationale de cirque 8181, 2 ^e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 4N9 (514) 982-0859 http://www.enc.qc.ca		•			
Institut Teccart (2003) inc. 3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4 (514) 526-2501 http://www.teccart.qc.ca		•			
Petit Séminaire de Québec (Le) 6, rue de l'Université, Québec (Québec) G1R 5X8 (418) 694-1020 http://www.psq.qc.ca	•	•			
Séminaire de Sherbrooke 195, rue Marquette, Sherbrooke (Québec) J1H 1L6 (819) 563-2050 http://www.seminaire-sherbrooke.qc.ca		•			
Multicollège de l'Ouest du Québec 217, rue Montcalm, Hull (Québec) J8Y 6X1 (819) 595-1115 http://www.multicollege.qc.ca		•			

Autre établissement privé*

Multicollège de l'Ouest du Québec 217, rue Montcalm, Hull (Québec) J8Y 6X1 (819) 595-1115 http://www.multicollege.qc.ca		•			
--	--	---	--	--	--

* Regroupement des établissements privés suivants : Campus Notre-Dame-de-Foy, Collège Mérici, Petit Séminaire de Québec.

Des personnes à rencontrer

À l'école secondaire, plusieurs personnes sont en mesure de renseigner les élèves sur les possibilités qu'offrent les études collégiales et sur les démarches à effectuer.

Il s'agit notamment :

- des responsables de l'information scolaire et professionnelle;
- des enseignants et des enseignantes d'éducation au choix de carrière;
- des conseillers et des conseillères d'orientation.

De même, une fois inscrit au collège, on peut discuter de son cheminement scolaire avec :

- les responsables de l'information scolaire et professionnelle;
- les conseillers et les conseillères d'orientation;
- les responsables de l'aide pédagogique individuelle.

Un coup de téléphone ou une consultation sur Internet

Chaque collège donne de l'information sur les programmes d'études qu'il offre et sur les services qu'on y trouve. Les coordonnées de chaque établissement d'enseignement collégial figurent aux pages 19, 20 et 21.

On peut communiquer avec les trois services régionaux d'admission pour obtenir des renseignements sur les programmes offerts et sur les modalités d'admission dans les trois régions en question. Leurs numéros de téléphone et leurs adresses électroniques sont les suivants :

Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ) :
(418) 659-4873
<http://www.sraq.qc.ca>

Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay—Lac-Saint-Jean (SRAS) : (418) 548-7191
<http://www.sras.qc.ca>

Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) :
(514) 271-2454 (renseignements sur l'admission);
(514) 271-1124 (service **Cégéphone** sur les cours et les programmes).
<http://www.sram.qc.ca>

Pour obtenir une publication du Ministère ou un renseignement sur ses services, on peut s'adresser à la Direction des communications au (418) 643-7095 ou au (514) 873-8066 ou <http://www.meq.gouv.qc.ca>.

Pour se renseigner sur les prêts et bourses (Aide financière aux études), composer le (418) 643-3750 ou <http://www.afe.gouv.qc.ca>.

D'autres lectures

Le **Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)** régit les activités pédagogiques ainsi que celles qui sont liées à l'admission, à l'inscription, aux programmes et à la sanction des études. On peut le consulter dans les écoles secondaires et les collèges ou dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur (<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/outils/plan-coll.asp>).

Le Ministère publie chaque année **Relance au collégial**, où sont notamment présentés les proportions de personnes en emploi et les salaires moyens des sortants et des sortantes des divers programmes de formation technique. Ce document peut être consulté dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur (<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/outils/plan-coll.asp#donnees>); de plus, un dépliant qui en résume les grandes lignes est distribué par le Ministère.

Un ouvrage similaire existe pour les études universitaires et il peut également être consulté dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur (<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/outils/plan-univ.asp#donnees>).

La formation technique au collégial : les employeurs se prononcent est le résultat d'une enquête dont le principal objectif est de connaître le degré de satisfaction des employeurs en ce qui a trait à la formation technique offerte dans les établissements. On peut le consulter dans les écoles secondaires et les collèges ou en obtenir un exemplaire en s'adressant au Ministère, à la Direction des communications.

Publié par le SRAM, le **Guide pratique des études collégiales au Québec** comporte des renseignements généraux sur l'enseignement collégial et des précisions sur chacun des programmes d'études menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales. Ce guide est vendu en librairie à un prix modique (voir l'adresse du SRAM à la page 2).

Le SRAM met également en vente deux autres guides relatifs aux études postsecondaires : le **Guide pratique des adultes aux cégeps**, qui présente les programmes de plus courte durée destinés aux adultes, et le **Guide pratique des études universitaires au Québec**, consacré aux programmes offerts par les divers établissements d'enseignement universitaire.

Pour sa part, le SRAQ distribue gratuitement **Cégeprofil**, qui présente les établissements de la région de Québec, de l'Est du Québec et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, leurs services et leurs programmes (voir l'adresse du SRAQ à la page 2).

Les élèves de nationalité étrangère peuvent se procurer la brochure **Étudier au Québec**, qui précise, à leur intention, les principales caractéristiques de la société québécoise et du système scolaire. Le document est distribué par le Ministère et peut être consulté dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur (<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/outils/plan-univ.asp#cooperation>).

La brochure **Une aide à votre portée** précise les règles d'attribution de l'aide financière. Cette publication ainsi que plusieurs autres portant sur l'aide financière aux études peuvent être obtenues dans les écoles secondaires, dans les collèges et au Ministère.

Enfin, presque tous les collèges publient de la documentation sur leur organisation, leurs services et leurs programmes. Il suffit de communiquer avec les divers établissements, dont les adresses, les numéros de téléphone et les adresses électroniques figurent aux pages 19, 20 et 21.

Un système informatisé

Le système **REPÈRES**, que l'on peut interroger en s'adressant aux conseillers et conseillères d'orientation des écoles secondaires et des collèges, est une banque informatisée de données en information scolaire et professionnelle.

REPÈRES fournit des données sur les programmes de formation, sur le marché du travail, sur différentes professions, sur les établissements d'enseignement, sur les organismes-ressources ainsi que sur les programmes d'aide à la formation et à l'emploi. Le système couvre les ordres d'enseignement suivants : le secondaire, le collégial et l'enseignement universitaire.

Pour en savoir plus (suite)

On peut consulter **REPÈRES** en utilisant deux voies d'entrée. La première est le programme de formation lui-même, sur lequel on obtient toute l'information voulue. La seconde est un profil personnel : à partir des goûts, des aptitudes et des champs d'intérêt de l'élève, **REPÈRES** fournit alors des suggestions de programmes d'études appropriés.

Nos adresses

Il est possible de communiquer par écrit avec le Ministère ou encore de se rendre à ses bureaux pour y obtenir de la documentation. Les différentes adresses où vous pouvez obtenir des renseignements généraux sont les suivantes :

Direction des communications 1035, rue De La Chevrotière, 28 ^e étage Québec (Québec) G1R 5A5	Direction régionale de Montréal 600, rue Fullum, 10 ^e étage Montréal (Québec) H2K 4L1
---	--

Site Internet du Ministère : <http://www.meq.gouv.qc.ca>

Site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur :

<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup>

Site Internet de l'Aide financière aux études : <http://www.afe.gouv.qc.ca>





